



Déclaration d'activité de l'organisme formateur n°11930778593

PROCÉDURES D'ACCUEIL ET D'ÉVALUATION

FORMATIONS INTENSIVES COURTES

Conditions d'admission

Les admissions se font sur dossier et sur vidéos.

Pour accès aux personnes en situation de handicap, nous consulter.

1- Dossier de candidature

Chaque candidat doit fournir un dossier de candidature pour postuler. Ce dossier est à renvoyer par mail et comprend un Curriculum Vitae, une lettre de motivation, une photo d'identité et une photo en pied, une ou plusieurs vidéos (Cf annexe. Modalités des vidéos - Candidatures), une fiche candidature disponible sur notre site internet et un certificat médical datant de moins de 3 mois.

2 - Profils recherchés / Qualités d'admission

Les qualités demandées sont :

- Une capacité d'adaptation et de concentration
- La capacité à se remettre en question et à écouter les axes d'amélioration proposés
- Une motivation profonde

Ces éléments sont prioritaires. Le manque de technique n'est pas forcément rédhibitoire. Les candidats sont sélectionnés en premier lieu en fonction de leur motivation profonde, car c'est elle qui est la condition de la réussite.

Conditions d'évaluation

Les élèves sont évalués tout au long de la formation et une attestation de fin de formation leur est délivrée à la fin de la formation.

L'évaluation comprend : des évaluations techniques et artistique continues, l'implication, le comportement et l'assiduité de l'élève durant la formation, l'implication durant les temps de répétitions et de représentations artistiques en public le cas échéant.

Chaque moment d'échange avec les stagiaires est un moyen pour le formateur de faire prendre conscience des acquis et des axes d'amélioration de chacun. Cela permet de mettre en lumière les points qui progressent et les lacunes de manière à favoriser une prise en charge et une autonomie dans le travail

Selon les sessions, une représentation par les stagiaires peut être proposée à l'issue de la formation. L'école délivrera un certificat de fin de formation au stagiaires en prenant en compte les critères évoqués ci-dessus (implication, comportement, assiduité, etc.).